

SE-UNSA Marne

Septembre 2011 1er degré



Faut qu'ça change !

Postes,
Formation, toujours
Salaires, moins ?
Droits ...

Nous espérons que les vacances passées vous auront permis d'aborder la rentrée pleins d'énergie, avec le sentiment enthousiaste d'exercer un beau métier ! Pourtant, nombre d'entre vous ne peuvent pas s'empêcher d'entendre cette inquiétante petite voix intérieure qui leur chuchote : « Qu'est ce que notre ministre et notre hiérarchie nous réservent encore ? »

Au SE-UNSA, nous aimerions tellement pouvoir annoncer une amélioration des conditions de travail, des effectifs raisonnables, des remplacements assurés, la fin de l'empilement des tâches, un salaire à la hauteur d'un statut de « vrai prof » avec le déroulement de carrière qui va avec, des moyens administratifs pérennes pour les directeurs, des RA-SED complets, des inévitables ou mutations accordés aux collè-

gues dans la détresse, des marques de confiance totale de nos supérieurs hiérarchiques ... Hélas, ma liste relève de l'utopie ... en cette rentrée, la réalité est cruelle et nombreux sont les laissés-pour-compte !

Les discours humanistes, cela va bien un temps, nous attendons des actes !

Le SE-UNSA, refuse d'accepter ce mépris affiché par le ministère à l'égard des personnels et vous propose des actions ciblées : défense de l'Ecole Publique et laïque le 27 septembre, blocage administratif pour les directeurs d'école, défense du pouvoir d'achat avec des chèques revendicatifs à envoyer à notre « Président du Pouvoir d'achat ... **en un seul mot : il faut que ça change !**

Aline GEERAERTS, Secrétaire départementale



SE-UNSA Section de la MARNE
Maison des syndicats-rez de chaussée
15bd de la paix
B.P.149 51055 REIMS cedex
03 26 88 25 53 51@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/51/>

Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 06/01/78, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



LE SE-UNSA VOUS DÉFEND



**Aline
GEERAERTS**

06 14 25 31 19

Titulaire CAPD
Secrétaire générale
Marne

L'équipe 1er degré du SE-UNSA

Benoît FOLB
06 14 25 29 64

Suppléant CAPD
Responsable
secteur Reims



**Jean-Michel
ALAVOINE**

06 14 25 30 61

Titulaire CTPD
Secrétaire général
académique

De nombreux
militants du SE-
UNSA assurent
le relais dans le
département,
parmi lesquels:

Jeanne Titus Carmel, Reims, 03 26 36 48 92
Eric Chaverou, secteur Vitry le François, 03 26 72 26 35
Hervé Defontaine, vallée de l'Ardre
Patrice Barthélémy, Secteur Sézanne, 06 14 25 29 58
N'hésitez pas à les contacter si besoin.

LE SE-UNSA VOUS INFORME

Des guides pour votre carrière



Demandez-les au Se-UNSA.
Le Guide pratique est adressé à
toutes les écoles, conservez le
précieusement

*Je ne reste pas isolé (e)
Je me syndique !*

- **Les flashes infos du SE-UNSA Marne** : la lettre électronique : abonnez vous personnellement en nous communiquant votre adresse courriel. **Les flashes infos sont envoyés systématiquement à chaque école, demandez-le à votre directeur.**
- **Le site départemental** : <http://sections.se-uns.org/51>
L'actualité en direct, ainsi qu'en téléchargement, grand nombre de nos publications catégorielles.



Le SE-UNSA, pleinement engagé dans le développement durable, a obtenu depuis plusieurs années le label agenda 21. Ainsi et conformément à vos souhaits, nous privilégions les formats électroniques et les envois par mail. Nous limitons les envois papiers au strict nécessaire.



L'ENSEIGNANT MARNAIS : Directeur de la Publication : Aline GEERAERTS
Comité de Rédaction : A. Geeraerts, J.M. Alavoine, Benoît Folb Imprimé par nos soins

- 1 € -

A AFFICHER : LE SE-UNSA PLUS PROCHE DE VOUS



POT de RENTREE

Mardi 27 septembre 2011 à 18 H00
(locaux de l'UNSA ,
rez de chaussée de la maison des syndicats, à REIMS)



Réservé à nos adhérents et sympathisants, pour échanger
en toute convivialité autour d'un verre.

Merci de nous signaler votre participation (un mail suffit) afin d'organiser efficacement ce moment.

LE SE-UNSA VOUS ÉCOUTE, VOUS INFORME



Les Réunions d'Information Syndicale Sur le Temps de Travail

Tous les collègues peuvent y participer à raison de 2 réunions de 3 h dans l'année : instituteurs, professeurs des écoles élémentaires ou maternelles, réseau d'aide, directeurs, adjoints, brigades ou Zil, syndiqués ou non syndiqués

REIMS : **Mercredi 12 octobre 9H/12H**, maison des syndicats, rez de chaussée 15 bd de la paix

EPERNAY : **Mercredi 9 novembre 9H/12H**, maison des associations, rue Cervaux, salle

CHALONS : **Mercredi 30 novembre 9H/12H**, maison des syndicats, 1 place de Verdun

Ordre du jour :

- Actualité du métier
- Vos questions, vos préoccupations (carrière-retraite-droits-
vie de l'école)

COMMENT PARTICIPER ?

Chaque participant fait parvenir à son IEN un courrier informant de sa participation (voir modèle de lettre). Celle-ci est de droit (décrets des 28/05/82 et 12/06/87) au moins huit jours avant.

Cette réunion comptera dans le temps des animations pédagogiques, du temps de concertation ou ½ journée de solidarité. Une attestation de présence sera délivrée



Modèle de courrier à envoyer à l'IEN,

Mme M. l'Inspectrice (teur) de l'Education Nationale, Circonscription de

Mme M. l'Inspectrice (teur) de l'Education Nationale ,

Conformément aux dispositions du décret n°82-447 du 28 mai 1982, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SE-UNSA le

Je vous prie de croire, Mme M. l'Inspectrice (teur) de l'Education Nationale, en mon profond dévouement.

Date et signature

L'ACTU DE L'EDUC

Le SE-Unsa interpelle le Président du pouvoir d'achat

En 2007, dans sa Lettre aux éducateurs, Nicolas SARKOZY s'était pourtant engagé sur le terrain de la revalorisation en ces termes : « J'ai bien conscience que votre statut social, votre pouvoir d'achat se sont dégradés au fur et à mesure que votre tâche devenait plus lourde, vos conditions de travail plus éprouvantes. La Nation vous doit une reconnaissance plus grande, de meilleures perspectives de carrière, un meilleur niveau de vie, de meilleures conditions de travail ».

Il est temps de se rappeler au bon souvenir du « Président du pouvoir d'achat ».

Ainsi, le SE-Unsa lance une campagne d'interpellation du président de la République sous la forme d'un carnet de bons à lui adresser : essence, logement, frais de garde des enfants, équipement professionnel... Nous avons des dépenses que nous avons de plus en plus de mal à assumer.

Complétez les bons de réduction de ce carnet et envoyez-les à l'Elysée (dispense

Notre Pouvoir d'achat



Le carnet de bons à renvoyer au Président du Pouvoir d'Achat est en téléchargement sur le site national. Les adhérents l'ont reçu à domicile.

Tout augmente sauf nos salaires
Faut qu'ça change !

Bons à faire valoir auprès du Président du pouvoir d'achat

**Exigeons,
ensemble,
une véritable
reconnaissance
salariale !**

Un point de repère significatif : à la rentrée 2011, un enseignant au 8ème échelon perçoit 1974€ nets, soit moins qu'un an plus tôt du fait de l'augmentation des prélèvements sociaux... Un collègue qui arrivait à cet échelon à la rentrée 2000 percevait 1843 €. Ramenés en euros 2011, son salaire était de 2203 € soit plus de 220 € de plus.



Les revendications salariales du SE-UNSA

- L'abandon du gel du point d'indice
- Le relèvement des indices
- La création de l'ISOE (Indemnité de Suivi et d'Orientation des élèves) pour les enseignants du 1er degré comme ceux du 2nd degré
- Un indice terminal revalorisé (11ème échelon) porté de 658 à 695
- La création d'un 12ème échelon à l'indice 740 compte tenu de l'allongement des carrières
- Un taux de ratio pour l'accès à la hors-classe identique pour tous les enseignants et augmenté de façon significative .

Toutes les infos sont en temps réel sur notre site départemental <http://sections.se-unsa.org/51/>, sur le site du Se-UNSA national : www.se-unsa.org et dans le **flash infos** hebdomadaire envoyé aux écoles. Nous publions seulement ici quelques articles généraux.



Direction d'école : on me prive de mon EVS ? Je bloque !

35 EVS administratifs prévus dans la Marne pour cette rentrée ! De qui se moque-t-on ? Alors que les 512 écoles y ont droit !

Dans ces conditions, voici les consignes du SE-UNSA :

**Le directeur se consacre à l'organisation pédagogique de l'école ... pour le reste il débranche !
Priorité aux élèves, aux collègues et aux familles !**

Début juillet, en catimini, le ministère a porté un coup fatal à l'aide administrative en donnant consigne de ne procéder à aucun recrutement ni renouvellement des EVS « assistance administrative ».

Le SE-Unsa lance un plan d'actions pour riposter contre cette nouvelle offensive contre l'école et ses personnels, en commençant par un blocage des remontées administratives en septembre.

Depuis un an, l'avenir de l'aide administrative est suspendu à la rigueur budgétaire et à la politique de l'emploi. Après une année d'actions syndicales et de tergiversations gouvernementales, le ministère a attendu le début des congés d'été pour donner aux recteurs et inspecteurs d'académie, la consigne de non recrutement et non renouvellement des contrats EVS « aide administrative » pour cette rentrée.

Les directeurs d'école, et avec eux les équipes dont les EVS, sont pourtant arrivés à épuisement quant au fonctionnement administratif de l'école.



Pour le SE-Unsa c'est inacceptable. La mobilisation est nécessaire. Le SE-Unsa appelle les directrices et directeurs d'école, en lien avec les personnels à commencer l'action en bloquant dès la rentrée les remontées administratives, et ce, sur tout

le mois de septembre, pour commencer.

Il s'agit de faire valoir notre revendication d'un secré-

tariat administratif pérenne.

Le SE-Unsa appelle les directeurs à n'effectuer aucune remontée administrative en septembre à commencer par le constat des effectifs (sauf si besoin d'une ouverture de classe). Ils ne répondront donc à aucune enquête de l'inspection académique ou de la circonscription (langue, APE, PPRE...).

Le SE-Unsa informe le ministre et les Inspecteurs d'Académie de cette action et demande l'ouverture immédiate de discussions.

Engagez-vous dans cette action en adressant la motion du conseil des maîtres (à télécharger sur notre site) à votre IEN et à l'Inspectrice d'Académie avec copie SE-Unsa Marne – 15 bd de la paix BP 149 51055 Reims cedex

La consigne donnée par le SE-UNSA est bien que les directeurs consacrent leur temps à l'organisation pédagogique de l'école ... pour l'administration, on débranche !



Toute revendication ne peut aboutir qu' AVEC VOUS !

Le SI.EN-UNSA, syndicat majoritaire chez les IEN s'associe sans réserve à l'alarme posée par le SE-UNSA.

Extrait du communiqué de presse du SI-EN UNSA « Nous exhortons le ministre à prendre conscience que le premier degré est aujourd'hui dans une situation de grande fragilité. Aider les directrices et directeurs dans leurs tâches administratives, c'est d'abord et avant tout le moyen d'aider tous les élèves à mieux réussir à l'école ! »

Motion et lettre en téléchargement sur notre site sur notre site.

ACTION EDUCATION : grève du 27 septembre

Vous n'avez pas aimé 2011, vous allez détester 2012 !

En 2012, nouveau "plan social" à l'Éducation nationale: 14 000 suppressions d'emplois

L'agence AEF a récemment confirmé que 14 000 emplois, comme c'était prévu en juin (déclaration de François Baroin) seraient supprimés à la rentrée 2012 dans l'Éducation nationale. Cela représente notamment 12 250 suppressions d'emplois d'enseignants publics et 400 d'emplois administratifs alors même que certains services ou établissements sont en situation de rupture.

Le 21 juin dernier, le président de la République affirmait pourtant vouloir "sanctuariser l'école primaire" et s'engageait à ce que le nombre de fermetures de classes n'excède pas celui des ouvertures à la rentrée 2012. Pourtant, 5 700 disparitions d'emplois sont bien programmées. Si l'affichage en termes de "classes" paraît être maintenu, ce sera notamment au détriment de l'enseignement spécialisé, donc des élèves en situation de handicap ou en difficultés scolaires lourdes. Dans les collèges et les lycées, les suppressions prévues aggraveront des tensions déjà insupportables.

Dans le premier comme dans le second degré, 1600 suppressions concerneraient les supports permettant aux étudiants de M2 d'accomplir leur stage en responsabilité qui sera réduit de six à trois semaines. C'est un pas supplémentaire vers la disparition de la formation en situation déjà minimale et l'aggravation de la mastérisation catastrophique voulue par Xavier Darcos et fidèlement mise en œuvre par Luc Chatel. De même, en dépit des discours officiels sur l'apprentissage des langues étrangères, 1200 postes d'assistants de langue vont disparaître.

Une nouvelle fois, les choix budgétaires correspondent à un transfert masqué de moyens budgétaires au bénéfice de l'enseignement privé. 9 suppressions d'emplois d'enseignants sur 10 toucheront l'enseignement public. Scolarisant 16,9% des élèves, l'enseignement privé ne sera touché que par moins de 11% des suppressions. Cela représente, en ne tenant même pas compte des publics accueillis, un détournement de 747 emplois de l'enseignement public vers l'enseignement privé.

Dans ce contexte, la fédération UNSA Éducation renouvelle son appel à une mobilisation massive des personnels pour défendre et promouvoir le service public laïque d'éducation dans le cadre de l'action unitaire interfédérale du 27 septembre prochain.



Toutes les consignes de grève pour le 27 septembre, vous parviendront dans les prochains flash infos.



L'Éducation est un droit. Il doit être garanti par l'État et relève d'une mission de service public. Il faut tout à la fois faire cesser l'hémorragie des emplois et refonder l'École de la République.

C'est tout le sens de notre appel à la grève du **27 septembre** prochain qui marquera, pour le SE-Unsa, le premier temps fort d'une année scolaire combative pour que ça change !

GREVE du 27 septembre à REIMS :
Retrouvez-nous sous la bannière UNSA à 10H00, maison des syndicats, boulevard de la paix. Manifestation jusqu'au Rectorat puis rassemblement sur place (apéritif syndical !) jusque 12H30.

Je fais grève ET je viens manifester !

Formation des enseignants : la liquidation se poursuit

En cette rentrée 2011, les faits confirment obstinément ce que le ministre s'entête à nier, masquant à grand renfort de communication la triste évidence : le métier d'enseignant n'attire plus les étudiants.

Ainsi, on constate un effondrement du nombre de candidats aux divers concours, plus accentué dans le second degré et une chute du nombre d'étudiants inscrits dans certains masters (EPS, disciplines professionnelles, scientifiques) ;



Une année 2010-2011 révélatrice

L'année achevée aura mis en lumière les obstacles rencontrés par les jeunes stagiaires : difficultés à avoir un tuteur, à le rencontrer, emplois du temps démentiels, formations décalées par rapport à leurs besoins...

Nombre d'entre eux ont démissionné, surtout dans le 2nd degré, d'autres ont été licenciés. Là encore, le ministère n'est pas pressé de donner les statistiques. Le report de la publication du bilan de l'année 2010-2011, an 1 de la masterisation. Le nombre de démissions, de licenciements et de reports de stage ne sera connu qu'en octobre prochain.

La calamiteuse opération de communication sur le recrutement d'enseignants et la remontée du nombre d'inscrits pour la session 2012 des concours n'a fait illusion pour personne.

Une année 2011-2012 sous le signe de « Tais-toi et marche ! »

Deux sujets représentent les principales nouveautés de cette rentrée :

-la mise en place de masters en alternance

Pour le SE-Unsa, le dispositif présenté n'est qu'une

pâle copie des masters professionnels déjà proposés par l'Université dans d'autres domaines. En effet, ce seront au maximum 216 heures de stage qu'effectueront les candidats. Une alternance digne de ce nom recouvrirait une tout autre réalité ; elle impliquerait que l'étudiant passât près de la moitié de son année en stage. Rien ne saurait masquer l'approche budgétaire de la mesure. Les recteurs pourront pallier la pénurie chronique de remplaçants et réaliseront de substantielles économies puisque les étudiants coûteront entre 10 et 50% de moins qu'un remplaçant en titre.

-les cinq jours de « formation » avant la rentrée afin de présenter aux stagiaires leur futur métier et les écueils qu'ils rencontreront. Si ces journées (facultatives rappelons-le) ont un sens, elles ne sauraient remplacer une formation digne de ce nom. Hélas, dans le second degré, les stagiaires sont affectés à temps complet et auront encore plus de difficultés que l'an dernier à travailler matériellement avec leur tuteur (s'ils en ont un !)

Rappelons que seuls 23 stagiaires PE sont recrutés dans la Marne (72 l'an passé) !



Les propositions du SE-Unsa demeurent :

Concevoir la formation initiale dans un ensemble cohérent allant du cycle licence (préprofessionnalisation) à la formation sanctionnée notamment par un master et se poursuivant après titularisation.

Prendre en compte dans le référentiel de formation l'ensemble des connaissances et compétences requises (globalité du métier) et en tirer les conséquences pour les concours.

Mettre en place une « admissibilité calibrée » en fin de M1 et une admission en fin de M2



La maternelle, c'est essentiel !

Depuis 4 ans, l'école maternelle est politiquement et budgétairement mal menée. Son intérêt a été publiquement mis en doute par le ministre Darcos, son remplacement potentiel par des jardins d'éveil a été réglementairement organisé et sa capacité d'accueil drastiquement réduite par les suppressions de postes successives. L'école maternelle serait-elle un considérable gisement d'emplois pour chercheurs d'économies à tout crin ?

Pour le SE-Unsa, les candidats à l'élection présidentielle devront se prononcer clairement sur leurs intentions.

Originalité française, facteur essentiel de démocratisation scolaire, elle doit être sécurisée et reconnue comme première étape de la scolarité obligatoire. C'est le sens de l'appel qu'il a lancé et fera vivre durant la campagne 2012 : pour que la scolarité obligatoire démarre dès l'âge de 3 ans !

Moi aussi, je m'engage pour la scolarité obligatoire à trois ans !

Rendre obligatoire l'école maternelle, c'est l'instituer définitivement comme vraie école aux yeux de tous :

- les familles, pour qu'elles investissent pleinement cette pre-

mière scolarité,

-les élus locaux, pour qu'ils reconnaissent ses besoins de fonctionnement

les pouvoirs publics, pour qu'ils cessent de la dépouiller.

<http://www.se-unsa.org/spip.php?article3347>

BUDGET de l'École :

un système éducatif « asphyxié » par les restrictions budgétaires

Rentrée 2011 L'équation budgétaire est connue. La suppression de 8967 emplois dans les écoles (3367 + 5600 « surnombres ») a conduit à la fermeture de 1500 classes. Dans le second degré public, 4800 postes sont supprimés alors que 48 000 élèves supplémentaires sont attendus.

La loi sur les retraites, votée en novembre 2010, a provoqué un départ anticipé de plus de 2000 enseignants, non prévu.

Le faible rendement des concours de recrutement va accentuer la pénurie de moyens.

Budget 2012 L'annonce primitive de 16 000 suppressions d'emplois a été ramenée à 14 000, après les mobilisations autour des écoles. Les recrutements prévus

pour 2012 ont été revus. Finalement, ce sont 5000 postes (au lieu de 3000) qui seront mis aux concours de recrutement des PE. Près de 9000 recrutements auront lieu pour les différents concours du second degré.

Dans le même temps, il devrait y avoir près de 10 000 départs en retraite dans le premier degré et près de 15 000 dans le second. Les moyens vont donc diminuer sensiblement alors que les générations qui entrent, tant à l'école qu'au collège et au lycée, sont plus nombreuses que les précédentes. Un exemple, les générations 2000 et 2001 qui entrent au collège comptent 30 000 jeunes de plus que celles des années précédentes...

La pression démographique jointe à la suppression des moyens ne peut qu'accentuer la dégradation des conditions de travail des élèves et de leurs enseignants. Le Comité d'analyse stratégique l'a d'ailleurs rappelé : les taux d'encadrement des écoles françaises sont aujourd'hui les plus bas des pays de l'OCDE.

Rythmes scolaires : dossier empoisonné pour 2012 ?

Que fera Luc Chatel du **rapport d'orientation sur les rythmes scolaires** que lui a remis le 4 juillet le comité de pilotage de la conférence sur les rythmes ? Les médias ont annoncé la mort de la semaine de 4 jours et la fin des 2 mois de vacances d'été. Mais le ministre s'est montré beaucoup plus prudent.

Toute l'analyse du SE-UNSA développée sur le site > <http://www.se-unsa.org/spip.php?article3595>

Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa !

Vous allez choisir vos représentants des personnels, nationaux et locaux .

Grand changement en 2011 pour ces élections professionnelles : le vote électronique.

Il ne faudra pas rater les étapes d'inscription sur le portail de vote.

Le Se-Unsa vous guidera pas à pas pour ne rater aucune étape.





SE-UNSA

Elections professionnelles 2011

CAPD de la Marne

Instituteurs et Professeurs des écoles

Choisissez une équipe expérimentée et pragmatique, agissant sans tapage mais efficacement, attachée au respect des droits de chacun, dans l'équité, la transparence et le parler vrai.

Le SE-UNSA Marne c'est :

- Une **information régulière**, en continu et **en temps réel**
- Le **suivi personnalisé** de votre carrière
- Une **grande disponibilité** de l'équipe militante
- Des **outils modernes** pour vous informer de façon très réactive (le site internet, les flashes électroniques, les publications, facebook...)
- Une **présence dans toutes les instances** pour y exprimer votre voix
- Des **informations et stages syndicaux**
- Un **syndicat progressiste**, de la maternelle au lycée, rejoint par de plus en plus d'adhérents (+50% en 3 ans !)

*Donnez-nous
les moyens
d'être fiers
de notre
métier !*

Le SE-UNSA agit avec vous :

- Défense de vos **conditions de travail** (Carte scolaire, aide personnalisée, conseillers pédagogiques et formateurs, directeurs, respect des droits syndicaux, santé au travail, RASED...)
- **Aide administrative** à la direction d'école
- **Défense de vos intérêts** (droits à la retraite, pouvoir d'achat, frais de déplacement ...)

Il vous faut un syndicat proche de vous, fort dans la concertation, la négociation et l'action ! L'équipe du SE-UNSA Marne vous écoute, vous informe, vous conseille, vous défend !

Vous pouvez compter sur nous !

Mon choix c'est l'Unsa !

Nos candidats :

Hors classe :

Françoise PHILIPPE
Véronique HEBRARD

Classe Normale :

Aline GEERAERTS
Benoît FOLB
Jeanne TITUS-CARMEL
Jean-Michel ALAVOINE
Hervé DEFONTAINE
Eric CHAVEROU

Karine PREVOST
Frédéric SIMON
Solenne MASSICARD
Isabelle PAYER
Delphine FOUACHE
Patricia TRISSON
Emilie DOYEN
Nadia MENACER
Florianne HEBRARD
Catherine GAUDE
Ghislaine BARRAUD
Aude VASSEUR

*Chaque vote UNSA
c'est plus de représentativité
et d'efficacité à votre service !*

Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa !



Faut qu'ça change !

Du 13 au 20 octobre,
je vote SE-Unsa et Unsa !

VOUS ALLEZ DEVOIR DÉSIGNER les représentants du personnel siégeant dans les commissions administratives paritaires (CAP) ou les commissions consultatives paritaires (CCP) qui donnent un avis sur la carrière des personnels et sur les mutations.

Pour la première fois, il faudra aussi élire les délégués siégeant dans les Comités techniques (CT). C'est à ce niveau que s'étu-

dient la répartition des moyens et les textes statutaires qui nous régissent.

Pour défendre tous les personnels, le SE-Unsa sera présent dans toutes les élections CAP et CCP. Sous le sigle de son union, l'Unsa, il sera présent dans les scrutins des Ct ministériel et académiques.

ALORS VOTEZ POUR LES LISTES UNSA ET SE-UNSA !

Mon vote Unsa et SE-Unsa en 3 étapes

1

Avant le 28/09 :
je reçois, sous pli fermé,
une notice de vote
comprenant les instructions
à suivre mais aussi une case
à gratter avec mon identifiant
de vote et mon Numen.
Attention, si je n'ai pas reçu
cette notice de vote avant
le 13 octobre, je ne pourrai
plus voter !

2

Je récupère mon mot de passe grâce
à l'identifiant de vote + Numen, sur le site
www.education.gouv.fr/elections2011
Je le fais dès réception de ces éléments.

3

Je me connecte sur
www.education.gouv.fr/elections2011
et je vote pour mes listes SE-Unsa
et Unsa.



CT :
titulaires, stagiaires,
non-titulaires



CAP :
titulaires
uniquement



CCP :
non-titulaires, directeurs
adjoints de Segpa